

Les Essentiels Télétravail, le nouveau jeu de sensibilisation du réseau Anact-Aract pour lancer un projet télétravail

Ce jeu de cartes constitue un support original pour faciliter les échanges et la concertation sur le télétravail. Il permet d'identifier des points à traiter et de construire une feuille de route.

A la fin de la période de confinement durant laquelle 8 millions de salariés ont télétravaillé, nombre d'entreprises souhaitent développer le télétravail ponctuel ou régulier. Pour les aider à organiser le travail à distance, améliorer les pratiques ou encore tirer les enseignements du télétravail exceptionnel, le réseau Anact-Aract a conçu le jeu de sensibilisation Les essentiels Télétravail.

Ce nouveau jeu de cartes permet à des groupes de 2 à 6 personnes de travailler en commun sur la façon d'organiser le télétravail, d'échanger sur les modalités de management à distance ou encore d'élaborer les grandes lignes d'un accord ou d'une charte.

Tout au long de la partie, les joueurs identifient les points forts de l'entreprise et les sujets à travailler. À l'issue de la partie, le groupe aura déterminé les actions à conduire pour lancer un projet télétravail ou améliorer les pratiques existantes.

Pour Edouard Robin, chargé de mission à l'Anact et concepteur du jeu, « *Le télétravail a concerné pendant le confinement 30% des travailleurs - contre 3 à 7% habituellement. Il est primordial de revenir avec eux sur ce qui s'est passé pour construire un cadre plus adapté et améliorer les pratiques. Le jeu est utile dans ce contexte pour aider les entreprises à construire une véritable feuille de route télétravail* ».

Ce jeu s'adresse aux chefs de projets télétravail, aux acteurs RH, aux chefs d'entreprise et aux consultants. Il peut s'utiliser dans les entreprises privées ou le secteur public.

Commercialisé au tarif de 30€ TTC, il est en vente exclusivement sur anact.fr.

Il est possible de jouer à distance, voir les [Conseils d'usage pour utiliser le jeu en distanciel](#).



Les Essentiels Télétravail fait partie de la gamme de jeux Travail & Réalités. Elle permet aux acteurs de l'entreprise et aux organismes qui les accompagnent de s'approprier des méthodes d'amélioration des conditions de travail. Rendus plus accessibles, les enjeux sont partagés et les participants deviennent porteurs de solutions.

Contacts Presse :

Catherine Guibbert - c.guibbert@anact.fr - 04 72 56 13 38

Aurélien Descours - a.descours@anact.fr - 04 72 56 13 39

Le réseau Anact-Aract se compose de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact), établissement public administratif, sous tutelle du ministère du Travail et d'un réseau de 16 associations régionales pour l'amélioration des conditions de travail (Aract). Le réseau Anact-Aract propose aux acteurs des TPE-PME et aux organismes qui les accompagnent des méthodes et outils efficaces pour améliorer les conditions de travail dans un objectif partagé : concilier durablement qualité de vie au travail, qualité de service à l'utilisateur et performance.